

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Synthèse de la rencontre du 28 février 2025

La séance s'est tenue à Chalonnes-sur-Loire le 28 février 2025, en présence de 4 représentants des résidents et 3 représentants des familles. Ont été abordés les points ci-après :

I. ORGANISATION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Deux recrutements sont en cours au niveau de l'encadrement pour remplacer :

- **Mme CHATEAU Adeline**, cadre supérieure de santé, qui a réduit son temps de présence au CHCA à hauteur de 50 % (mise à disposition à 50% sur les résidences Les Ligériennes),
- **Mme MENARD Catherine**, cadre de santé sur le quartier Ile de Chalonnes et le 1er étage, qui quitte l'établissement au 17 mars.

II. MOUVEMENTS AU SERVICE ANIMATION

- **Mme Sylvie ALGOURDIN**, animatrice, a fait valoir ses droits à la retraite,
- **Mr Grégory LEVIONNAIS** la remplacera à compter du 17 mars 2025.

III. ANIMATIONS A VENIR

- **Repas autour des anniversaires**
- **Chant avec Dominique**
- **Eduka'chiens - 20 séances au total, 4 séances par service.**
- **Repas à thème « Carnaval »** (recherche d'accessoires en cours)



IV. REMARQUES DES RESIDENTS

Les dernières remarques formulées par les résidents portent sur :

- Problème persistant des téléviseurs
- Absence de douches quand manque de personnel
- Qualité des repas très appréciée
- Demande des résidents de pouvoir caresser ou contempler des animaux.

Dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), l'Agence Régionale de Santé a octroyé au CHCA des "Crédits Non Reconductibles" sur l'accompagnement des résidents,

Ainsi deux **socio-esthéticiennes** interviendront deux demi-journées par semaine, proposant des soins individuels pour des résidents présentant des troubles anxieux.

Le choix se fera en fonction des besoins des résidents.

Par ailleurs, une majoration du budget est également octroyée pour la médiation animale à raison de 10 séances supplémentaires.

V. COUPE PATHOS

Suite à la fermeture du site de Rochefort et au transfert des résidents vers le site de Chalonnes, une coupe "PATHOS" et "GMP" nous a été demandée par le Département et l'Agence Régionale de Santé.

La coupe PATHOS est un enjeu majeur pour les EHPAD, en tant qu'outil d'évaluation des besoins médicaux et paramédicaux des résidents.

Les résultats influencent directement les financements alloués à chaque établissement pour la prise en charge des soins pour les 5 prochaines années.

Les équipes soignantes sont donc à pied d'œuvre pour tracer les actes et les soins médico-techniques dans les dossiers de soins des résidents.

- **La visite du médecin ARS se déroulera les 25/03, 28/03 et 01/04/2025.**
- **La visite du médecin du Département se déroulera le 04/04/2025.**

VI. TARIFS 2025



L'établissement est actuellement dans l'attente de la réception de l'arrêté fixant les prix de journée applicables à compter du 1er avril 2025.

Le tarif hébergement pour les plus de 60 ans applicable au 1er avril 2025 s'élèverait à 71.21 € soit une baisse de 1.47 % auquel s'ajouterait le tarif dépendance (GIR 5/6) qui lui aussi baisserait de 0.17 %.

	Tarif applicable avant le 01/04/2025	Prix de journée retenu 2025	Nouveau prix de journée applicable au 01/04/2025	% évolution du prix applicable
Tarif hébergement permanent	72,27 €	71,47 €	71,21 €	- 1,47 %
Tarif hébergement -60 ans	90,69 €	90,57 €	90,54 €	- 0,17 %
Tarif dépendance GIR 1 et 2	22,56 €	22,76 €	22,83 €	1,20 %
Tarif dépendance GIR 3 et 4	14,32 €	14,45 €	14,49 €	1,19 %
Tarif dépendance GIR 5 et 6	6,07 €	6,13 €	6,15 €	1,32 %

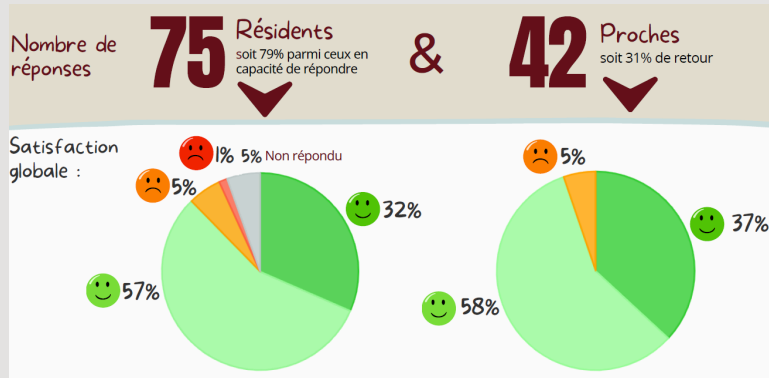
Ces modifications de tarifs tiennent compte des orientations départementales inscrites dans la délibération du 05 février 2025 relative aux objectifs d'évolution des dépenses des établissements médico sociaux pour l'année 2025 qui fixe le taux d'évolution des tarifs à 0% et selon les informations apportées à notre connaissance par le conseil départemental 49.

VII. ENQUETE DE SATISFACTION



La dernière enquête de satisfaction en EHPAD a été réalisée auprès des résidents et des familles en octobre et novembre 2024 avec les mêmes supports que 2022, permettant de comparer les résultats.

Pour le recueil auprès des résidents, une aide a été apportée par les représentants des familles du CVS que nous remercions vivement.



VIII. ELECTIONS DES REPRESENTANTS au CVS



Les prochaines élections vont désigner les représentants des résidents (5 titulaires et 5 suppléants) mais aussi les représentants des familles (5 titulaires et 5 suppléants)

A ce jour, **8 représentants des familles et 7 représentants des résidents se sont présentés.** Leur identité est communiquée par voie d'affichage.

Le dépouillement aura lieu entre le **31 mars et le 4 avril**, le prochain CVS qui se tiendra le 29 avril s'effectuera avec la nouvelle composition.

IX. POINTS DIVERS

Nouvelles activités

Des infiltrations sont réalisées par le Dr Brice BOUCHON, à raison de deux mercredis par mois, Des petites chirurgies sont réalisées par le Dr Denis FARGES, à raison d'un mercredi matin et d'un samedi matin par mois.

Pour rappel, les patients s'adresseront au médecin traitant pour bénéficier de ces actes.

Journée des 12 heures

Pour répondre à la demande de professionnels et face au manque d'attractivité suscité par l'organisation de travail avec un week-end de travail sur 2 et un grand nombre d'horaires coupés, une nouvelle organisation est proposée et sera testée sur le 2e étage à compter de septembre 2025 : organisation en 11h00 de travail (12h00 d'amplitude horaire mais 11h00 de travail effectif) permettant d'affecter 6 professionnels par étage en 11h00.

Nouveaux tarifs pour les repas accompagnants :



	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Déjeuner ou dîner accompagnants semaine, dimanche ou jour férié	10,50 € ou 12 €	15 €
Repas exceptionnel de fêtes : Noël et Jour de l'An	15 €	20 €



Prochain CVS : Mardi 29 avril 2025

